

"Pour les permis bateau, on se rendait service, à la marseillaise, sans argent"

Deux personnalités, deux époques, deux lignes de défense... Pierre Scamaroni, 70 ans, officier de marine à la retraite, et Georgette Faraüs, 54 ans, chef déchue du service plaisance des affaires maritimes, s'affrontent. Ni l'un ni l'autre ne veut porter le chapeau de la responsabilité du gigantesque trafic de faux permis bateau, jugé depuis lundi par le tribunal correctionnel: sept mille titres vendus dans des bars, sans examen à passer.

"Scam", une figure sur les quais, reconnaît l'existence du système. *"Ça s'est fait, mais à la marseillaise, il n'y avait pas d'argent, on se rendait service, tout le monde s'arrangeait bien"*. Il jure *"sur l'honneur"* n'avoir jamais perçu un centime: *"Je gagne très bien ma vie, j'avais pas besoin de prendre quoi que ce soit aux amis"*.

Cadeaux de Noël

À entendre ce marin qui était comme un poisson dans l'eau aux affaires maritimes, c'est Georgette Faraüs qui aurait perverti cette historique habitude locale. *"C'est elle qui a institutionnalisé un système un peu artisanal. C'est devenu un vrai business"*. Une fois encore, il réquisitionne son honneur pour jurer qu'il n'a fixé ni les conditions de la fraude, ni les tarifs de la corruption. C'était 50 euros pour la fonctionnaire par permis plus quelques cadeaux comme une croisière en Méditerranée. André Bon, patron d'un centre de



Le procureur Serge Bocoviz (à gauche) prendra ses réquisitions ce matin contre les 13 prévenus. Les peines encourues vont jusqu'à dix années d'emprisonnement pour "corruption". / PHOTO PATRICK NOSETTO

formation, lui avait offert une montre Chanel d'un prix de 10 000 euros — on apprend à l'audience qu'elle avait été volée. *"Un cadeau pour Noël"*, explique celui que des candidats au permis décrivent comme "Dédé de l'Estaque, connu jusqu'aux Alpes".

Georgette Faraüs renvoie l'ascenseur à son accusateur. Lorsqu'elle a pris ses fonctions au bureau plaisance, *"Scamaroni m'a dit de ne rien changer au système, qu'il améliorerait mes fins de mois. Il m'a dit qu'il connaissait beaucoup de monde et faisait partie de la franc-maçonnerie. C'est*

un homme moche, il m'a corrompue". La fonctionnaire suspendue en vue de sa révocation assure avoir alerté sa hiérarchie. *"On m'a demandé d'attendre la réforme, qu'on serait libéré de tout cela. La direction n'a pas voulu faire de vagues"*.

La prévenue est plus mal à l'aise lorsque la présidente évoque son petit business à elle. Via le centre d'examen des candidats libres, elle avait été elle-même à la manœuvre de la fraude. Sa filière personnelle a délivré 250 permis. Un patron-pêcheur de la Ciotat, son assureur, le patron boutique de téléphonie

jouaient les intermédiaires. *"J'ai donné 300 euros et un dossier rempli. J'ai reçu le permis à la maison"*, avait témoigné un "corrupteur actif". En trois ans, les comptes de la fonctionnaire ont été crédités de plus de 90 000 euros. *"J'ai perdu mon honneur, mon travail, c'est normal que je sois punie mais j'étais dans un engrenage, il y avait une pression"*, assure la prévenue qui est aujourd'hui employée à mi-temps dans une auto-école. Le procureur Serge Bocoviz prend ce matin ses réquisitions contre les treize prévenus.